

 www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville



> **Page 3** > Le Portail Famille de la ville de Nyons se modernise

> **Page 4** > Extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit

> **Page 5** > Illuminations de Noël : la qualité préférée à la quantité

> **Page 6** > Recensement de la population

> **Page 9** > Rencontre avec Simon Chianta

> **Page 12** > Les « Rencontres Barjavel », les 20 et 21 janvier 2023



Sortir à Nyons

L'agenda des sorties

Conférences / Réunion

• **Le 1^{er} décembre, 15 décembre, 9 janvier et 23 janvier** > Conférences proposées par l'UNTL. Programme complet du cycle de conférences sur www.untl.net

• **Le 14 décembre** > Réunion d'information relative à la piétonnisation du marché estival de Nyons. À la Maison de Pays, 18h30
• **Le 19 décembre** > Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, place Buffaven, 18h30.

Fêtes et foires

• **Le 8 décembre** > Marché de Noël de Moun Oustau de 10h à 17h avec vide grenier.
• **Le 17 décembre** > Fête de l'Olive piquée & des vins du Terroir de 10h30 à 18h.
• **Le 17 décembre** > L'après-midi de Noël de la mairie, place du D^r Bourdongle de 14h à 18h.
• **Le 20 décembre** > Le Noël de l'Office de tourisme, animations gratuites de 9h30 à 18h.
• **Le 20 et 21 janvier** > Les Journées Barjavel (cf. page 12)

Culture vivante

• **Le 2 décembre** > «Les fourberies de Scapin» par le TRAC à la Maison de Pays, 20h30.
• **Le 4 décembre** > Concert du Téléthon organisé par la C.A.M.A.V. à l'Église St-Vincent, 16h.
• **Le 7 décembre** > Concert du duo «Fiuminale» (chants corses) à l'Église St-Vincent, 20h
• **Le 10 décembre** > Salon du conte et spectacles du festival «Contes et rencontres» (de 10h à 19h à la Maison de Pays) dont «À l'ombre du grenadier» à 20h30.
• **Les 10 et 11 décembre** > «Cuisine et dépendances», théâtre par les Compagnons de la Pierre Blanche, à L'Électron Libre à 20h30 le 10/12 et à 17h le 11/12.
• **Le 17 décembre** > Concert du quatuor vocal «Equinoxe», au Temple avenue Paul Laurens, 18h.
• **Le 27 décembre** > «Notes en suspension», spectacle de cirque burlesque offert par la municipalité, place du D^r Bourdongle à 15h.
• **Le 1^{er} janvier** > Concert du Nouvel An offert par la municipalité : musique d'hier à aujourd'hui, de Bach à Disney. À l'Église St-Vincent, 17h.
• **Le 14 janvier** > Concert Jazz / Swing des «Glossy Sisters» à la Maison de Pays, 20h30.

Toutes les sorties sur www.nyons.com



L'édito

Après deux années de restrictions sanitaires, cette année 2022 aura été marqué par un « redémarrage » soutenu de la vie locale dans toutes ses composantes (économiques, sociales, culturelles, sportives, associatives...) grâce à une mobilisation de toutes et tous : responsables d'entreprises, responsables associatifs, acteurs de la vie locale, citoyennes et citoyens... Merci à toutes et tous. 2022 restera également gravée dans nos mémoires avec le conflit armé en Ukraine et son lot de conséquences humaines et économiques. À cette veille des fêtes de fin d'année, je souhaite avoir une pensée pour le peuple ukrainien à qui nous apportons notre soutien et qui va connaître « Noël » dans des conditions dramatiques. Je remercie les familles et les différents acteurs qui se sont mobilisés pour accueillir des réfugiés ukrainiens dans notre commune et dans la région, leur apportant bienveillance et réconfort, en espérant une paix proche et durable.

Nyons demeure une terre d'accueil pour les réfugiés. Nous avons accueilli ces dernières années des familles irakiennes et syriennes... grâce à l'engagement et à la bonne volonté de beaucoup d'entre nous. Unis et rassemblés, nous abordons ces fêtes de fin d'année en conscience, mais aussi avec espoir et confiance en l'avenir. Avec l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes fêtes 2022. Prenez soin de vous, de vos proches, de vos amis. Pensons à ceux qui souffrent, qui sont isolés et apportons-leur notre soutien et notre solidarité.

Pierre COMBES
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Installation des illuminations de fin d'année par les Services Techniques de la ville. Photo : Didier Rousselle. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.

Le Portail Famille de la ville de Nyons se modernise

Afin de faciliter les réservations en ligne et de s'adapter aux nouveaux outils de communication (smartphones, tablettes, etc.), le Portail Famille de la ville de Nyons évolue !

Depuis mars 2017, la mairie de Nyons propose une interface web interactive entre les familles et la mairie. Ce Portail Famille permet de simplifier les démarches administratives, de réserver et de payer directement en ligne la restauration scolaire ainsi que les activités proposées par le service Jeunesse et l'École Municipale des Activités Physiques et Sportives (EMAPS).

Ce service dématérialisé permet aux familles d'éviter les déplacements et les temps d'attente en mairie. Réservations et paiements sont effectués en quelques clics à n'importe quel moment ! Il est également possible d'y consulter ses factures, les règlements, d'éditer une attestation fiscale, etc.

La création d'un «compte famille»

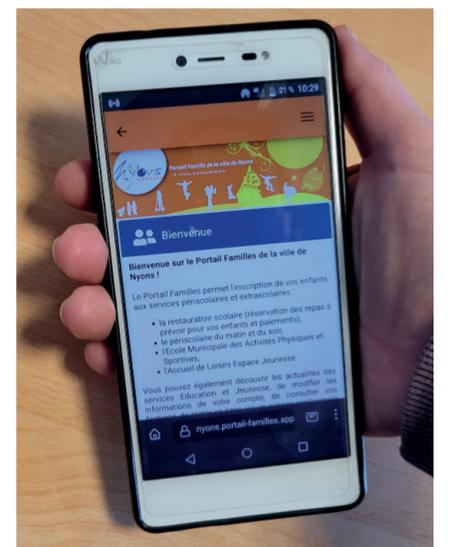
unique donne accès à l'ensemble des services proposés tout au long du parcours des enfants, évitant ainsi de fournir plusieurs fois les mêmes documents (état civil, données sanitaires, etc).

Les règlements sont effectués par Cartes Bancaires, grâce à l'outil PayFiP de la direction générale des Finances Publiques. Les transactions sont sécurisées !

En décembre, le Portail Famille de la ville de Nyons évolue ! La nouvelle version du site sera «responsive», c'est à dire conçue et développée de façon à pouvoir s'adapter à toutes les résolutions d'écran.

Les données collectées dans les «comptes familles» actuels seront automatiquement transférées dans ce nouvel outil numérique !

Vie Publique



Pour vous connecter, rendez-vous sur nyons.portail-familles.app



NYONS
25 AVENUE PAUL LAURENS

CONFIEZ NOUS
du temps libre pour VOUS

SERVICES À LA PERSONNE

04 75 28 47 75

facebook.com/u.nyons

SUPER U Nyons

Route d'Orange
26110 Nyons
Tél. : 04.75.26.01.21
superu-nyons.com

du lundi au samedi :
8h30 - 19h30
et le dimanche :
9h - 12h30

24/24
Laverie automatique
Lavage auto
Distributeur de billets

U traiteur
U location
U DRIVE

facebook.com/u.nyons
Utilitaires, tourisme, minibus

Ville Durable



Stop à la pollution lumineuse ! >>> Depuis le 7 octobre 2022, les publicités et enseignes lumineuses sont interdites entre 1h et 6h du matin dans toutes les villes de France (à l'exception de celles du mobilier urbain affecté aux services de transport public).

Extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit

de modernisation de l'éclairage public

sur plusieurs années, qui permettra de renouveler les 400 luminaires les plus vétustes (notamment les ballons fluorescents et les halogènes).

Deuxième action programmée : l'extinction de l'éclairage public sur la totalité de la ville de 0h30 à 6h, à partir du 9 décembre, rendue possible grâce à la mise aux normes, cette année, de l'ensemble des armoires électriques.

Les bénéfices de cette action sont nombreux :

- Préservation de la faune et de la flore : la lumière artificielle étant néfaste pour les animaux, nocturnes

ou non, et pour les plantes ;

- Amélioration de la qualité du ciel nocturne en réduisant la pollution lumineuse, qui permettra notamment d'optimiser les conditions d'observation astronomique ;

- Préservation de la santé : la lumière artificielle peut perturber le système hormonal et causer des troubles du sommeil - la réduire améliore le confort nocturne ;

- Réduction de notre impact énergétique par une baisse globale de la consommation ;

- Maîtrise des dépenses, fortement impactées par l'augmentation des tarifs liés à l'énergie.

L'éclairage des espaces publics de Nyons, avec ses 1 935 points lumineux, offre sécurité et confort à ses usagers, mais représente 35 % de la facture électrique de la ville !

Aux côtés du Service public Des Energies dans la Drôme (SDED), la ville de Nyons lance un plan d'action destiné à préserver l'environnement, à lutter contre la pollution lumineuse et à maîtriser ses consommations énergétiques.

Première action envisagée : la mise en place d'un programme



Vue sur Nyons - Photo : Romain Venot - Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Illuminations de Noël : la qualité préférée à la quantité

En travaux

Le 9 décembre les illuminations de la ville lanceront les festivités du programme «Nyons en Fêtes». Les ampoules «LED» ont remplacé depuis longtemps les ampoules plus consommatrices en électricité. Mais cette année, des mesures supplémentaires ont été prises afin de réduire la facture.

La rentabilité des ampoules LED (de l'anglais «Light-Emitting Diode») n'est plus à démontrer. Elles consomment très peu d'électricité pour un excellent rendement lumineux. De plus, si leur prix d'achat est plus élevé que celui des lampes fluo compactes, leur durée de vie est bien plus longue.

La municipalité a mis en place un plan d'action pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux de sobriété énergétique.

Parmi ces nouvelles mesures, la période d'allumage des illuminations de Noël sera raccourcie de 2 semaines, soit du 9 décembre 2022 (inauguration des guirlandes place de la Libération à 18h) au 9 janvier 2023. Raccordées sur l'éclairage public, les illuminations seront coupées, en même temps, à 0h30 (cf. page 4). Les structures lumineuses se concentreront sur la place de la Libération, la cave coopérative et la gendarmerie.

Avec les décors des Arcades et de la fontaine monumentale, les installations des 3 ronds points sont les plus énergivores. Leurs éclairages seront coupés à 21h30 à l'exception des réveillons de Noël et de la St-Sylvestre. Ce compromis entre responsabilité et préservation de la féerie des fêtes de fin d'année, nous invite à profiter de l'instant présent tout en sécurisant notre avenir.



Nyons en Fêtes 2022

Parmi les événements phares de cette nouvelle édition :

- Salon du livre et CD de contes + spectacles du **festival «Contes et Rencontres»**, samedi 10 décembre à la Maison de Pays

- **Après-midi de Noël** avec défilé du père Noël + **Fête de l'olive piquée & des vins du terroir**, samedi 17 décembre
- Spectacle de cirque burlesque **«Notes en suspension»** des C^{ies} Les Indéformidables et Cyrk Nop, mardi 27 décembre, place du D^r Bourdongle

- **Concert d'orgue et voix** (de Bach à Disney) avec Floriane Deliyannis-Gruson (violin / flûte), Lise-Éléonore Ravot (mezzo-soprano) et Maxime Heintz (orgue), dimanche 1^{er} janvier à l'Église St-Vincent, 17h.

>> Programme disponible en mairie et sur www.nyons.com

Weldom



Route de Montélimar
C.C Les Oliviers
NYONS
Tél. 04 75 28 17 68

Intermarché leDRIVE SUPER

Intermarché vous propose de louer à bas prix, un véhicule utilitaire pour vos déménagements

24/24 leDRIVE

Ouvert de 8h30 à 19h30 non-stop du lundi au samedi (en saison de 8h30 à 20h)
Dimanche de 9h à 12h15
Rayon pain/pâtisserie ouvert dans la galerie dès 7h30
NYONS - Avenue de Venterol
Tél. : 04 75 26 19 68

RODARI Éric Bâtiment
Maçonnerie générale - Toiture - Neuf et Rénovation

Nyons Zinguerie
COUVREUR / ZINGUEUR / ARDOISIER

26110 Nyons - Tél 06 78 67 68 63
rodari.eric.bat@orange.fr - www.nyons-zinguerie.fr

Le dossier

Recensement de la population

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

En 2023, la commune de Nyons organise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier au 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

1. Un agent recenseur recruté par la mairie de Nyons se présente chez vous pour vous recenser. Le recensement est obligatoire et a lieu tous les cinq ans.
2. Vous répondez à l'enquête de recensement :
 - Soit par internet. C'est la manière la plus simple et la plus rapide de se faire recenser ! Votre agent recenseur vous

expliquera la marche à suivre. Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire. Si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements... Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr

1. Jean-Yves CARIVENC

2. François COSSON

3. Odile CAZES

4. Francis BARROCO

5. Joachim DUSAUGEY

6. Suzanne RUBIN

7. Corinne NIEL

8. Isabelle SERAIN

9. Nathalie GUIBERT

10. Jérôme DEGARDIN

11. Marie-Hélène SAMAZAN

12. Noël GALICHET

13. Alice BETHULAR

14. Christian CARDOT

15. Annie BIRON

16. Monique BULLUEX

messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

• **Soit en utilisant le formulaire papier prévu à cet effet** (si vous ne pouvez pas répondre par internet). L'agent recenseur vous remet alors une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pourrez également les renvoyer à la mairie de Nyons ou à la direction régionale de l'Insee.

3. Les résultats du recensement de la population seront disponibles gratuitement sur le site de l'Insee en fin d'année 2023.

Comment ça marche ?

Avant la collecte

La commune de Nyons a recruté 16 agents recenseurs, encadrés dans leurs missions par 3 coordinateurs communaux : Virginie Groby, Antoine Martinez et Éric Goudard. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent ensuite une tournée de

reconnaissance du 9 au 13 janvier pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser, du lundi au samedi, pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site **le-recensement-et-moi.fr**. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

La mairie de Nyons vérifie régulièrement que tous les logements à recenser l'ont bien été. *Si vous n'avez eu aucun contact avec votre agent recenseur, nous vous invitons à le signaler à la mairie au 04 75 26 50 26, avant le 1^{er} février.*

Après la collecte

Le maire signe le récapitulatif de l'enquête et envoie les

questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee. Les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de la population aux maires et au grand public en fin d'année.

Le recensement, c'est sûr !

Vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et **cela de façon anonyme**. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Les questionnaires sont également stockés en mairie dans un local sécurisé.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur **www.insee.fr**



Simon et des membres du Syndicat en voyage au Portugal



Des olives répondant à la typicité de l'AOP
Crédit photo : Crespeau



Simon Chianta

Unique salarié du Syndicat de l'Olive de Nyons et des Baronnies, Simon a pour mission de valoriser et de faire reconnaître officiellement l'origine et les qualités des produits oléicoles : Huile d'Olive de Nyons, Olive noire de Nyons, Affinade. Rencontre avec un défenseur de l'Olive, Trésor de Nyons.



Simon devant un olivier Tanche sur la terrasse de la Maison des Huiles d'olive et Olives de France - www.nyons-aoc.com

Originaire de la région du Beaujolais, Simon est un produit du «millésime 1988». Après une formation en histoire et un début de carrière professionnelle dans la valorisation du Patrimoine, un concours de circonstances l'amène à suivre un stage au service agriculture du Parc Naturel Régional des Alpilles en 2013. Dès lors, il ne quittera plus le milieu agricole et travaillera dans la promotion de la châtaigne du Var, avant d'arriver au Syndicat de l'Olive de Nyons et des Baronnies en 2017. Déformation professionnelle, l'olivier et son fruit sont devenus une passion au fil de l'enrichissement de ses connaissances :

“ J'adore cet arbre et tout ce qu'il véhicule, réputé éternel, il est symbole de longévité et d'espérance... et j'adore les olives bien sûr ! ”

Le Syndicat de l'Olive de Nyons et des Baronnies fut créé en 1957 à la suite du grand gel de 1956. L'organisation avait pour ambition première de sauver et de relancer l'oléiculture de la région.

La mission de Simon Chianta et du Syndicat est double :
• Gérer les AOP Huile d'Olive et Olive noire de Nyons et être l'interface avec tous les producteurs et transformateurs AOP, ainsi que l'organisme de

certification qui s'assure des contrôles de terrain.

• Contribuer à la notoriété des produits via leur promotion dans les médias (partenariat dans la prochaine saison de «Top Chef» par exemple), via la communication digitale (Internet, réseaux sociaux), l'organisation de la Fête de l'Olive piquée et la participation à divers événements, tels que la Fête de l'huile nouvelle à Buis-les-Baronnies, les Olivades de Nyons, la Fête des vins et de l'olive à Mirabel et autres manifestations du Parc des Baronnies provençales... sans oublier les opérations «Origines» sur le marché pour sensibiliser les consommateurs à la provenance des produits oléicoles.

À l'approche de la récolte, Simon réalise également des prélèvements qu'il envoie à un laboratoire d'analyse d'Aix-en-Provence afin d'évaluer la maturité des olives. Dès qu'elles acquièrent la typicité de l'AOP (un fruité mûr sans trop d'amertume et de piquant), le Syndicat donne le feu vert pour l'homologation du décret d'officialisation du début de la récolte. Cette année le début de la récolte des olives à huile a été fixée au 2 novembre (10 jours d'avance sur 2021), tandis que la cueillette des olives de table se fera courant décembre une fois qu'elles seront bien mûres et ridées par le froid. Le Syndicat de l'Olive de Nyons et des Baronnies est aussi à l'initiative de la commercialisation prochaine de la «Barr'Onnie». Cette barre gourmande et locale fédère l'ensemble du Territoire autour de sa composition : olives noires et huile d'olive de Nyons AOP, abricots des Baronnies, miel de tilleul des Baronnies, farine de Petit Épeautre de Haute Provence IGP, amandes des Baronnies, flocons d'avoine.



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

www.afcommunication.com

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



Parole aux associations

“ Carrefour des Habitants du Nyonsais



Missions et objectifs du service «Mobisol 26 en Baronnies» proposé par le Carrefour des habitants :

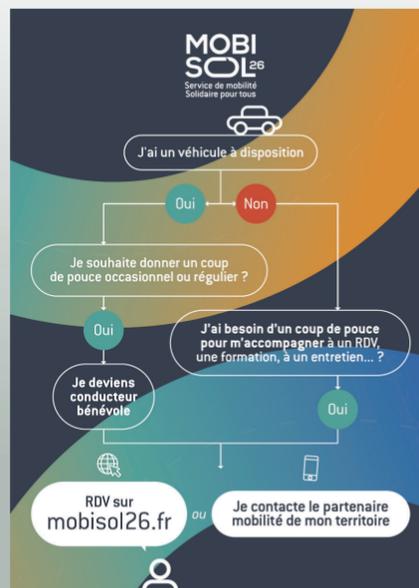
La mobilité solidaire, c'est favoriser l'accès à la mobilité pour toutes et tous. Plus qu'un simple covoiturage, il s'agit d'un moment de partage, de bienveillance, de convivialité, de respect et d'entraide !

administratives ou encore aide pour porter des courses...).

Ce service d'utilité sociale vient en complément des services existants sur le secteur et nous recherchons donc des conducteurs solidaires volontaires.

Info pour participer et bénéficier de ce service : Carrefour des habitants au 04 75 26 47 31 ”

Il a pour ambition de transporter les habitants des Baronnies (communes de la Communauté de communes des Baronnies) qui n'ont pas les moyens de se déplacer (définitivement ou temporairement) et si besoin de proposer un accompagnement spécifique (exemple : attendre pendant un rendez-vous médical, traduction et aide pour les démarches



> Textes édités in extenso et sans retouche.

Geste citoyen

Quel sapin pour Noël ?

Noël approche et la traditionnelle question du sapin de Noël se pose.

Des labels vous permettront de vous orienter pour bien choisir votre **sapin naturel** :



Mieux vaut choisir un sapin naturel sans neige artificielle (réalisée avec des produits chimiques) !

Un **sapin artificiel en plastique** (fabriqué à partir de pétrole et majoritairement en Asie) n'a d'intérêt que si vous le conservez longtemps, dans l'idéal au moins 20 ans.

Des **sapins en bois** sont de plus en plus proposés à la vente. Ces sapins peuvent être certifiés PEFC et sont donc fabriqués à partir d'un bois issu de forêts gérées de façon durable.

Enfin, vous pouvez démontrer votre créativité en **fabriquant vous même votre sapin** :

en version murale, en papier, en empilant divers matériaux... Effet sensationnel garanti !



Le saviez-vous >>>

La ville de Nyons lance un projet de **piétonnisation de son marché du jeudi en juillet et août** ! L'objectif : sécuriser le périmètre du marché par la pose d'entraves (barrières, potelets...), faciliter la circulation routière et le stationnement aux abords du marché et adapter le projet aux besoins de chacun.

Une réunion publique d'information est organisée mercredi 14 décembre 2022 à 18h30 à la Maison de Pays. Venez nombreux !



Repères

Nyons pratique

Des boîtes de Noël pour les plus démunis



Les pharmacies de garde en décembre et janvier

- Du samedi 3 au vendredi 9 décembre : pharmacie de l'Olivier à Nyons
- Samedi 10 et dimanche 11 décembre : pharmacies de de Grignan et Tulette
- Lundi 12 décembre : pharmacie des Plantes à Nyons
- Samedi 17 et dimanche 18 décembre : pharmacie St-Antoine à Valréas
- Lundi 19 décembre : pharmacie Centrale à Nyons
- Samedi 24 et dimanche 25 décembre : pharmacie Berteuil à Valréas
- Lundi 26 décembre : pharmacie des Antignans à Nyons
- Du samedi 31 décembre au vendredi 6 janvier : pharmacie des Plantes à Nyons
- Du samedi 7 au vendredi 13 janvier : pharmacie de l'Olivier à Nyons
- Du samedi 14 au vendredi 20 janvier : pharmacie Centrale à Nyons
- Du samedi 21 au vendredi 27 janvier : pharmacie de Grillon
- Du samedi 28 janvier au vendredi 3 février : pharmacie de Mirabel-aux-Baronnies

>> + d'infos sur www.nyons.com (rubrique «santé»)

état civil

Naissances

- BOSCHI Andréa, Jules le 20/10

Décès

- ARGENSON Solange, Elise le 13/10
- BLANC Jean le 13/10
- SUPPA Émile le 14/10
- PERRIN Monique, Fernande le 16/10
- TEYSSEIRE Mireille, Paulette, Marie, Madeleine le 16/10
- BARDOU Michel, Christian le 17/10
- GRABOWSKI Josette, Micheline épouse BERGER le 20/10
- DASSONVILLE Bernard, Auguste, Maurice le 20/10
- DELMARRE Adrien, Eugène le 20/10
- ALEXIS Josette, Rosine, Honorine épouse DEHENNE le 1/11
- GABILLER Gustave, Maurice, Paul le 3/11
- DUCLOS Denis, Edmond le 4/11

Venez déposer vos boîtes de Noël complètes ou des objets pour les composer, jusqu'au 15 décembre au Carrefour des Habitants ! Sur les boîtes, merci de préciser «M» (mixte), «H» (homme), «F» (femme), «EF» (enfant fille) ou «EG» (enfant garçon), ainsi que la tranche d'âge du destinataire.

Bonne année 2023 !

Le Maire de Nyons et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la soirée des **vœux à la population, vendredi 6 janvier 2023 à 18h30 à la Maison de Pays.**

Les nouveaux Nyonsais sont cordialement invités à un temps d'accueil en présence des élus de la ville, **mercredi 18 janvier 2023 à 18h30 en mairie de Nyons (en salle du Conseil Municipal à l'hôtel de ville).**

WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent de la conception à la mise en ligne de votre site internet en assurant un suivi efficace pour atteindre vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr
Incubé chez AF Communication



G. POMIER

Taille de pierre
Marbrerie

06 79 72 34 07

www.pomiertailledepierre.com





Les Rencontres Barjavel Les 20 et 21 janvier 2023

La célébration bisannuelle de l'auteur natif de Nyons se déroulera désormais en hiver, aux alentours de sa date anniversaire. Un riche programme vous attend !

René Barjavel est né le 24 janvier 1911, sous le signe du Verseau dont le caractère avant-gardiste lui est traditionnellement attaché. Force est de constater que ce pionnier de la science-fiction française a su anticiper le devenir de l'humanité. C'est d'ailleurs sa facette "dystopique"* qui sera mise en avant lors de la **soirée lectures vivantes** proposée à la Médiathèque, **vendredi 20 janvier** dès 18h. En amont ce jour-là, une **conférence** est présentée aux scolaires à la Maison de Pays.

Samedi 21 janvier marquera le retour de "**La Barjavel**", la randonnée cycliste des Cyclotouristes nyonsais reliant Nyons à Tarendol, le village d'origine de la famille de l'auteur, fils de boulanger. 10h30 sonnera l'inauguration officielle des journées Barjavel à la Maison de Pays, lieu où l'œuvre de l'auteur sera abordée à 11h ("**René Barjavel dans la tempête de l'histoire**")

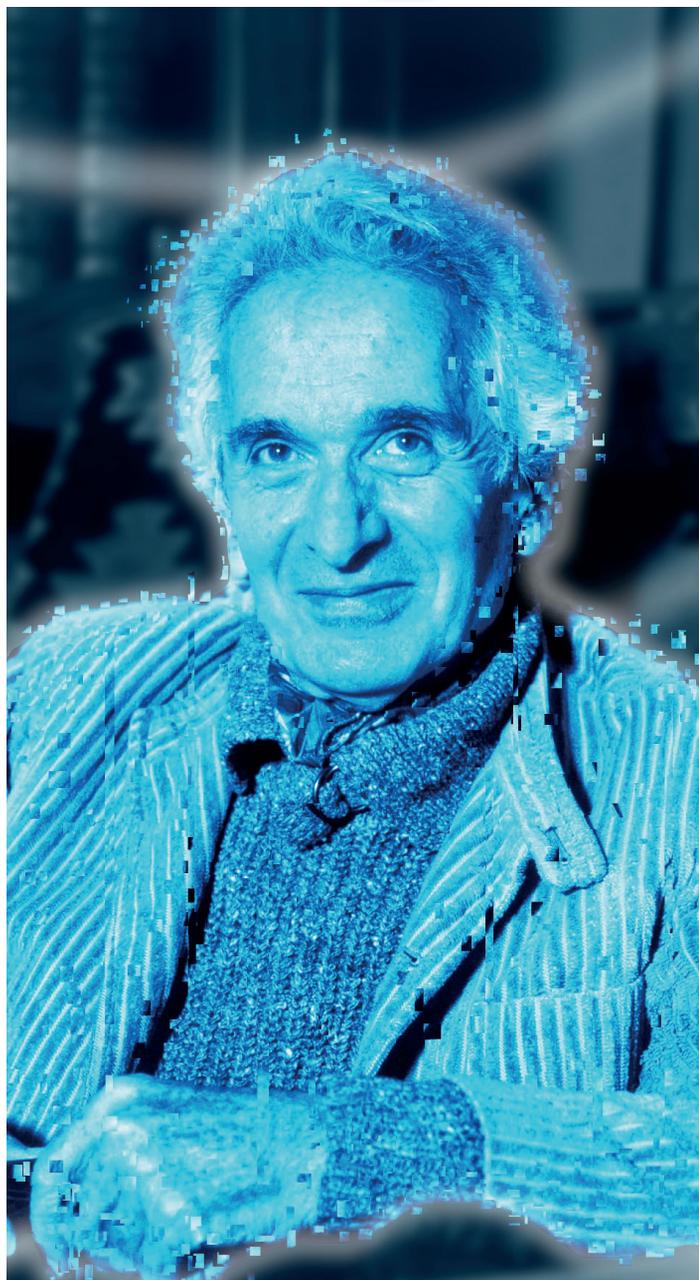
et 16h ("**Au cœur de la science-fiction française avec René Barjavel**") par les conférenciers invités : Natacha Vas-Deyres, (professeure agrégée de lettres à Bordeaux), Ugo Bellagamba (maître de conférence à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis) et Pierre Creveil de l'Association des Amis de René Barjavel.

À 21h, le cinéma Arlequin projettera le film "**Les Chemins de Katmandou**" (1969) d'André Cayatte et dont Barjavel est le scénariste. Seule animation payante du programme, le tarif de la séance est de 3,5 €.

Durant les 2 jours, vous pourrez découvrir l'œuvre et les activités de l'auteur à travers articles, extraits journalistiques, ouvrages et photos de l'**exposition memorabilia**.

Rue Jean-Pierre André, le **Fournil Achard-Barjavel** réhabilité vous ouvrira ses portes ; il est l'une des étapes du "**Sentier Barjavel**" qui cible les lieux ayant bercé l'enfance de l'écrivain.

* Récits de fiction décrivant un monde utopique sombre



Programme complet des Rencontres Barjavel
sur www.nyons.com